

# 1er prix de dhimmi du jour à Laurent Brillard, maire de Vendôme : honte à lui

écrit par Christine Tasin | 13 avril 2025

**Honte à Laurent Brillard, maire de Vendôme, traître et dhimmi**



**Honte à Laurent Brillard, maire de Vendôme, traître et dhimmi**



Ce froussard, ce collabo, est mort de peur à l'idée de ne pas être réélu en 2026... A cause de qui ? D'une certaine communauté composée majoritairement de Turcs. A

cause de quoi ? A cause de l'antisémitisme arboré dorénavant et comme un drapeau et comme une « valeur » devant laquelle les édiles, les administrations, les loueurs de salle, les chefs d'émission télé... devraient/doivent se coucher. Et baiser les pieds de leurs maîtres.

**J'ai encore plus honte d'être française ce matin après l'affront que le dhimmi Brillard a fait subir aux Justes de la Nation Jean et Jeanne Philippeau qui, pendant la seconde guerre mondiale, ont caché et sauvé des Juifs et auxquels il ne veut pas rendre hommage, de peur de perdre ses électeurs musulmans.**

Un Macron ne suffisait pas qui veut reconnaître les coucous palestiniens, il fallait encore des Brillard pour claquer la porte au nez aux Justes de la Nation qui ont sauvé des juifs au prix de leur vie !

Ces Saints, ces héros... seraient donc des assassins aux yeux de nombre de nombre de musulmans de Vendôme. Ils ont sauvé des juifs au lieu de les envoyer directement à Auschwitz, ils ont donc participé à la construction d'Israël vue comme une abomination par les antisémites musulmans...

**Je vous invite à faire connaître cette affaire et à faire la pub qu'il mérite au dhimmi Laurent Brillard, UDI.** Il ne doit, il ne peut en aucun cas être réélu en 2026. A moins que, déjà, dans cette ville de collabos, les musulmans soient déjà si nombreux que, de toutes manières le prochain maire sera musulman ?

Ci-dessous extraits d'un article du Point qui raconte ce scandale impardonnable. Je vous invite à lire l'article in extenso.

[https://www.lepoint.fr/politique/quand-honorer-les-justes-se-c-omplique-en-france-12-04-2025-2587187\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/quand-honorer-les-justes-se-c-omplique-en-france-12-04-2025-2587187_20.php)

## Quand honorer les Justes devient compliqué en France

Une cérémonie de remise de médailles des Justes aurait dû se dérouler à la mairie de Vendôme. Mais, finalement, elle aura lieu, après de nombreuses discussions, à la sous-préfecture.

« Je suis déçue, malheureuse, hors de moi. Je ne suis pas née à Paris en 1933, je suis née à Vendôme en 1942, quand les Philippeau m'ont cachée chez eux, au 71 rue de la Mare, avec ma sœur... » Le 7 avril, Arlette Testyler-Reimann, présidente de l'Union des déportés d'Auschwitz, apprend que la cérémonie de remise de médailles des Justes parmi les nations en hommage à Jean et Jeanne Philippeau, savetiers à Vendôme, n'aura pas lieu dans cette ville.

En mettant les formes – « c'est avec un profond regret » –, le directeur de cabinet de la ville, Jean-Philippe Boutaric, annonçait à Paul Sebaoun, le délégué régional du Comité français pour Yad Vashem (CFYV), organisme coorganisateur des cérémonies pour les Justes, « la décision prise collégialement par les élus de la ville de ne pas accueillir la cérémonie de remise de la médaille des Justes ». Une première en France.

### Première étape : le report

Le 18 mars, Paul Sebaoun avait été reçu à la mairie de Vendôme par le maire UDI, Laurent Brillard, et son directeur de cabinet, Jean-Philippe Boutaric : « Il y avait eu un bon accueil, se souvient Paul Sebaoun. Nous étions tombés d'accord sur une date à confirmer, le 28 mai ; le maire n'avait pas d'objection à cette date-là. Nous avons évoqué deux salles municipales possibles, l'une d'une capacité d'une centaine de personnes, l'autre de 300. »

Le maire promet alors de revenir vers lui car il doit en référer à sa majorité. Le 23 mars, le délégué du CFYV reçoit un courriel de Jean-Philippe Boutaric qui lui apprend que le maire en a donc conféré avec les élus de son camp, une alliance LR-UDI-DVD, et qu'ils ont exprimé le souhait d'un report de la cérémonie après les élections municipales, soit après mars 2026. Deux raisons sont alors invoquées : « La proximité des élections locales, qui risque de limiter la pleine mobilisation de la municipalité et de la population locale autour de cet événement majeur... Le contexte géopolitique actuel, marqué par le conflit opposant l'État d'Israël et le Hamas, qui suscite des sensibilités particulières au sein de nos différentes communautés. »

Après avoir pris l'avis de Patrick Klugman, le président du Comité français pour Yad Vashem, et de son vice-président, François Guggenheim, Paul Sebaoun adresse une réponse le 30 mars afin d'inciter la mairie de Vendôme à revenir sur sa décision. Son premier argument : « Pour Arlette Testyler-Reimann, âgée de 92 ans, le temps est compté et son témoignage, très valorisant pour Vendôme, précieux... ». « Cela aurait dû être un honneur pour Vendôme, confirme l'intéressée. Je voulais organiser une grande fête, remercier aussi cette ville. »

Deuxième argument d'évidence avancé par Paul Sebaoun. « Nous sommes loin des élections locales, qui se tiendront dans un an. Par ailleurs, une cérémonie qui met à l'honneur le Vendômois dans sa diversité ne peut être que fédératrice. » Face au raisonnement de la mairie qui souligne l'existence de différentes communautés, allusion sans doute à la communauté turque de la ville ou à des « Fuck Israël » tagués dans un quartier, le CFYV parle au contraire d'une occasion donnée de rassembler des juifs et des non-juifs, comme c'est le cas chaque année en France lors de ces cérémonies de remise de médailles.

[...]

Le 7 avril, il ne s'agit plus pour la mairie de surseoir, mais de délivrer une fin de non-recevoir. Contacté par *Le Point* le 8 avril, le directeur de cabinet met en avant les questions de sécurité. Le maire, lui, souligne d'abord les risques d'amalgame entre le conflit actuel entre le Hamas et Israël et la cérémonie de remise de médailles. Allusion à la présence d'un drapeau israélien qui voisine avec le drapeau français dans ces cérémonies, une tradition puisque la médaille des Justes est la plus haute récompense civile de l'État d'Israël. De plus, lors de chaque cérémonie, l'hymne israélien est joué, ainsi que la Marseillaise.

[...]

[https://www.lepoint.fr/politique/quand-honorer-les-justes-se-complique-en-france-12-04-2025-2587187\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/quand-honorer-les-justes-se-complique-en-france-12-04-2025-2587187_20.php)

**Enfin, c'est l'Etat qui organisera la cérémonie à la Préfecture, sur intervention de Bayrou, à la demande de Arlette Testyler-Reimann, présidente de l'Union des déportés de France,.**

**Le déshonneur de Brillard est éclatant, comme sa trahison. Il devrait raser les murs de sa ville. Et**

tous ceux qui l'ont soutenu, son conseil municipal fait d'une alliance LR-UDI-DVD devrait démissionner sauf à être ouvertement et officiellement critiqués et chassés de leurs partis par leurs instances respectives.